

# Bruno Grandjean remet à la Secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher le rapport sur les plateformes d'accélération vers l'Industrie du Futur

France



Anne-Laure Cattelot, députée LRM et Bruno Grandjean, président de l'AIF, remettent le rapport à la Secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a reçu le rapport « Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur : organisation, missions et financements des centres techniques industriels (CTI) et comités professionnels de développement économique (CPDE) » mardi 25 juin, à l'Assemblée nationale.

Ce rapport est le fruit de la mission sur les plateformes d'accélération vers l'Industrie du Futur confiée à Bruno Grandjean, Président de l'AIF, Anne-Laure Cattelot, députée La République En Marche, Jean-Pierre Tolo, dirigeant d'entreprise, par le Premier ministre en octobre 2018.

L'Industrie du Futur représente une opportunité de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises françaises. À ce titre, le rapport avait pour objectif de proposer des solutions concrètes aux chefs d'entreprises du secteur de l'industrie, qui font face aujourd'hui à deux défis majeurs : la transition vers une économie décarbonée et plus

circulaire, et la transformation numérique.

Le rapport démontre que face à ces mutations, [les centres techniques industriels \(CTI\)](#) et [les comités professionnels de développement économique \(CPDE\)](#) jouent un rôle essentiel d'accompagnement des PME, en particulier pour innover, acquérir la maîtrise des technologies de l'industrie du futur, se développer et s'internationaliser.

Suite à la remise du rapport, le Gouvernement souhaite redéfinir un cadre de travail avec les CTI et les CPDE, en réaffirmant leurs priorités stratégiques et en mettant en place de nouveaux contrats d'objectifs et de performance pour la période 2020-2022, de façon à accroître leur impact dans la transformation de notre industrie.

*« Les plates-formes d'accélération vers l'industrie du futur peuvent jouer un rôle clé pour inciter les entrepreneurs à investir, en leur permettant de mieux appréhender le retour sur investissement d'une technologie. Je souhaite pouvoir commencer, en lien avec les Régions et dans le cadre du Pacte productif 2025 en cours d'élaboration, par en installer trois ou quatre à titre de « pilote » pour bien valider le modèle et la vision, et permettre ensuite d'envisager avec succès un déploiement plus large. Les chantiers qui nous attendent sont donc essentiels pour faire de l'industrie du futur une réussite en France, et je remercie chacun des auteurs de ce rapport de sa contribution à ce projet collectif » – Agnès Pannier-Runacher*

Documents à télécharger

[↓ Communiqué de presse](#)

[↓ Rapport - Les plateformes d'accélération](#)

# Les plateformes d'accélération vers l'industrie du futur

## Organisation, missions et financements des centres techniques industriels (CTI) et des comités de développement économique (CPDE)

MAI 2019

Anne-Laure **CATTELOT**  
Bruno **GRANDJEAN**  
Jean-Pierre **TOLO**

Jean-Louis **SIKORAV**  
Ghislain **BROCART**

Julien **DUBERTRET**  
François-Xavier **BOELL**



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE  
de l'énergie, de l'énergie et des technologies

**IGF**  
INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES